

INSERTION LEGALE

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés, Avocats à la Cour de VERSAILLES, ladite ville 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) 01.39.24.88.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :

A NEAUPHLE LE CHATEAU (78)

64 route de Saint-Germain,

Un appartement avec jardin et piscine, une cave et un parking

Occupé

Au plus offrant

Et au dernier enchérisseur

La vente aura lieu le mercredi 04 novembre 2026 à 9h30 au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (Yvelines), Palais de Justice, 5 place André Mignot.

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE :

La BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, société anonyme coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES (78000) sous le numéro 549 800 373, dont le siège social est 9 Avenue Newton 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES Avocat du Barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant dite ville 7, rue Jean Mermoz, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE :

A NEAUPHLE LE CHATEAU (78)

Dans un ensemble immobilier sis 64 route de Saint-Germain,

Et cadastré Section AD n°92, lieudit « 64 route de saint Germain »,

Les lots de copropriété :

-lot n°5 : dans le Bâtiment A, un local à usage d'habitation, situé au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine, un cellier, un salon/séjour, une salle de bains avec WC, une chambre, un bureau/chambre, présentant une superficie de 75,34 m².

Et les 180/1.000èmes des parties communes générales,

Et les 194/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A.

-lot n°10 : dans le bâtiment A, une cave située au rez-de-chaussée portant le n°10 du plan.

Et les 2/1.000èmes des parties communes générales,

Et les 2/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A.

-lot n°15 : dans le bâtiment B, un parking situé au rez-de-chaussée portant le numéro 15 du plan

Et les 4/1.000èmes des parties communes générales,
Et les 167/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B

-lot n°16 : dans le bâtiment B, un parking situé au rez-de-chaussée portant le numéro 16 du plan
Et les 4/1.000èmes des parties communes générales,
Et les 167/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

-lot n°19 : un jardin avec piscine (hors d'usage) attenant à l'appartement, accessible par un portillon portant le n°19 du plan.
Et les 14/1.000èmes des parties communes générales,
Et les 1000/1000èmes des parties communes spéciales à la piscine.

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée à la somme de :

100.000 € (Cent Mille Euros)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz: tél : 01.39.24.88.46

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Une consignation préalable est obligatoire : 10.000 €

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le 26 octobre 2026 de 9h00 à 11h00 et de 11h30 à 13h30.

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 5 septembre 2026 par l'avocat poursuivant soussigné :

Maître Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant